



UNML

Représenter et accompagner le réseau

Les Missions Locales

Présentation pour le groupe de
travail du Conseil d'Orientation
pour l'Emploi



UNML

Représente et accompagne le réseau

Quelques données 2006

- 1 214 000 jeunes en contact avec le réseau (+35% en 6 ans)
- 1 020 000 reçus en entretien
- 477 000 nouveaux jeunes accueillis dans l'année (+28% en 6 ans)
- 487 000 accèdent à un emploi ou à une formation



UNML

Représenter et accompagner le réseau

Les jeunes en Mai 2007

- 53% de jeunes filles
- 16,5% sont des mineurs
- Le suivi, quand il est commencé avant que le jeune n'ait 26 ans, tend à se poursuivre au-delà du 26^{ème} anniversaire



UNML

Représenter et accompagner le réseau

Une majorité de jeunes en lien seulement avec les Missions Locales

- **59 % ne sont pas inscrits à l'ANPE**
- **90% ne sont pas indemnisés par les ASSEDIC**



UNML

Représenter et accompagner le réseau

Un niveau faible

- **43% n'ont pas le niveau V**
- **82% n'ont pas le niveau IV**
- **93% n'ont pas le niveau III**



UNML

Repère et accompagne le réseau

Un outil de suivi performant

- Parcours 3 un système d'information pour l'ensemble du réseau
- Une connaissance instantanée de la situation de chaque jeune
- Articulé maintenant avec le DUDE



UNML

Représente et accompagne le réseau

Une méthode mise en œuvre depuis 1982

- Le rapport fondateur de Bertrand Schwartz
- La prise en compte de la **globalité du jeune**, de l'ensemble de ses difficultés (logement, transport, santé, et parfois survie), et pas seulement de son accès à l'emploi
- Un accompagnement individualisé durant **plus d'un an** pour les 2/3 des jeunes, un **conseiller référent**
- Un suivi renforcé grâce à TRACE puis à CIVIS



UNML

Représente et accompagne le réseau

Au carrefour de compétences

La loi attribue les compétences nécessaires à l'insertion des jeunes à différents niveaux de collectivités

Etat : Emploi, Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes

Conseil Régional ; Formation professionnelle et apprentissage

Département : insertion, Fonds d'Aide aux Jeunes
Commune et intercommunalités



UNML

Représente et accompagne le réseau

Une dimension locale

- La capacité à adapter au territoire les dispositifs nationaux, régionaux...
- La capacité à construire avec les partenaires, les solutions adaptées à la situation des jeunes et aux potentialités du territoire
- La mise en œuvre opératoire des compétences des différents niveaux au service de l'insertion des jeunes



UNML

Représente et accompagne le réseau

L'implication des acteurs

- Dans la Mission Locale sont présents tous les acteurs concernés par l'insertion des jeunes, dans toutes ses dimensions (emploi, formation, logement, santé, citoyenneté...)
- L'implication des acteurs économiques locaux et des « parrains »
- Un rôle d'animation exercé par les élus locaux
- Des partenaires qui contribuent à mettre en place les actions nécessaires



UNML

Représente et accompagne le réseau

La couverture de l'ensemble du territoire

- Une mise en place progressive depuis 1982, sur l'initiative conjointe de l'Etat et des collectivités
- La lente transformation des PAIO, en cours d'achèvement
- La nécessaire volonté locale, parfois lente à faire émerger



UNML

Représente et accompagne le réseau

Une forte implantation territoriale

- 500 structures
- 1095 antennes
- **3950 points d'accueil allant vers les jeunes, souvent envoyés par les partenaires**
- Un service public de proximité
- Une forte implantation dans les quartiers de la politique de la Ville
- Une action forte outre mer



UNML

Représente et accompagne le réseau

Une organisation régionale

- Des associations régionales
- Des équipes d'animation régionale
- Des Programmes Régionaux de Formation
- Des journées professionnelles régionales



UNML

Représente et accompagne le réseau

Des professionnels compétents

- 11 000 salariés
- Une convention collective spécifique, avec un système de classification fondé sur les compétences détenues et exercées, capable de prendre en compte les évolutions à venir, une évaluation annuelle
- Une gestion paritaire de la formation professionnelle, avec une priorité pour es salariés de plus faible niveau



UNML

Repulseur et accompagnateur du réseau

Un financement partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales

Pour l'activité principale, soit 393 057 787 Euros en 2006

Etat 40%

FSE 8%

Collectivités territoriales 45%, dont

- Régions 17%
- Départements 5%
- Communes et intercommunalités 23%



UNML

Représente et accompagne le réseau

La valeur ajoutée

- Une capacité sur un territoire à mettre des moyens, venant de différentes sources, au service d'un accompagnement global des jeunes
- L'Etat a signé avec l'ensemble des Missions Locales une Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour 2008/2010
- Les différentes collectivités territoriales subventionnent, selon leurs propres règles
- En Rhône Alpes, la convention pluriannuelle est signée avec l'Etat et le Conseil Régional



UNML

Représenter et accompagner le réseau

Les enjeux

- Maintenir un accompagnement global et éviter le retour, expérimenté dans le passé par quelques régions de réseaux parallèles qui ont fait preuve de leur inefficacité
- Et donc ne pas transformer l'accompagnement en somme de prestations pouvant être confiées à des prestataires différents